



PROJET PEDAGOGIQUE

**Accueil Périscolaire de la  
commune de Béruges**

**ANNEE 2017-2018**

# **SOMMAIRE**

## **1. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE**

- Le lieu d'accueil
- l'organisateur
- les heures d'ouverture
- l'inscription
- les tarifs

## **2. LES INTENTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES**

- les intentions éducatives
- les intentions pédagogiques

## **3. LA VIE QUOTIDIENNE**

- l'accueil du matin
- l'accueil du soir

## **4. L'ORGANISATION DES ACTIVITES, DE L'EQUIPE ET DES LOCAUX.**

- l'organisation des activités
  - le matin
  - le soir
- l'organisation de l'équipe
- l'organisation dans l'espace

## **5. LES RELATIONS HUMAINES.**

- avec les enfants
- avec les parents
- avec les intervenants
- avec les enseignants

## **6. EVALUATION DU PROJET**

# 1. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- Le lieu d'accueil

L'accueil se situe rue des Villiers, à Béruges. 05.49.59.14.66

Il se déroule dans deux salles distinctes selon l'âge des enfants :

- les 3-5 ans.
- les 6-11 ans.

- l'organisateur :

Mairie de Béruges, 1 place de l'église à Béruges. 05.49.43.32.54

- les heures d'ouverture :

L'accueil ouvre en périodes scolaires :

- le matin, de 7H15 à 8H35 (du lundi au vendredi).
- le soir, de 16h à 19H00 (du mardi au vendredi).
- Le midi, de 11h45 à 13h (le mercredi)

- l'inscription :

Elle s'effectue en début d'année.

Un dossier se constitue avec les **documents obligatoires** ci-dessous :

- d'une fiche sanitaire avec photocopie des vaccins.
- d'une fiche de renseignements avec les coordonnées des familles et des personnes autorisées à récupérer l'enfant.

Les inscriptions journalières se font le matin à l'école.

- les tarifs :

	QF	7:15 - 8:00 8:00	8:00 - 8:45	16:00 - 17:45	17:45 - 18:30 18:30	18:30 - 19:00
- de 700 €	1	0,42 €	0,83 €	2,73 €	0,62 €	0,42 €
de 700,01 à 850,00 €	2	0,46 €	0,91 €	2,98 €	0,69 €	0,46 €
de 850,01 à 1000,00 €	3	0,50 €	0,99 €	3,26 €	0,75 €	0,50 €
de 1000,01 à 1200,00 €	4	0,55 €	1,11 €	3,58 €	0,83 €	0,55 €
de 1200,01 à 1400,00 €	5	0,60 €	1,22 €	3,95 €	0,91 €	0,60 €
+ de 1400,00 €	6	0,66 €	1,34 €	4,33 €	1,00 €	0,66 €

## 2. LES INTENTIONS EDUCATIVES & PEDAGOGIQUES

**Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire s'articule autour du projet éducatif, élaboré par l'organisateur.**

- les intentions éducatives :
- Contribuer à l'épanouissement des enfants en respectant le rythme de chacun
- Sensibiliser les enfants à leur environnement et leur patrimoine
- Favoriser la socialisation
- Renforcer la citoyenneté et l'intergénérationnel
- Lutter contre les inégalités
- Renforcer le lien entre l'accueil périscolaire, l'école et les familles.

- les intentions pédagogiques :
  - Accompagner l'enfant vers la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.
  - Veiller au bon développement physique, moral et affectif.
  - Développer sa curiosité et avoir un esprit d'ouverture culturelle.
  - Favoriser et instaurer un climat de confiance dans le respect mutuel de chacun.

### 3. LA VIE QUOTIDIENNE

- *l'accueil du matin :*

Il est organisé par Brigitte Oble, Dominique Sabourault, Véronique Dissais et Emmanuelle Mercier.

A partir de 7h15, l'enfant est accueilli par l'animatrice. Les parents de l'enfant peuvent prendre connaissance du menu du jour, des activités prévues, des informations relatives à la journée scolaire. Ils peuvent aussi communiquer à l'animatrice un message à transmettre à l'école ou à l'enseignant.

L'animatrice est disponible, à l'écoute pour permettre un accueil individualisé de chaque enfant.

Le départ à l'école est à 8h35, les animatrices préparent les enfants et les emmènent dans la cour jusqu'à ce que les enseignants prennent le relais.

- *La pause méridienne :*

Des projets d'animation sont prévus durant ce temps avec les enfants principalement de l'élémentaire et de la Grande Section maternelle.

- *Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :*

De 11h45 à 12h30, le premier service de repas est servi aux enfants de la maternelle et la classe de CM1/CM2.

Les reste des enfants de l'élémentaire sont soit dans la cour avec les animatrices du périscolaires ou en APC avec les enseignants.

De 12h30 à 13h25, c'est le service repas pour les CP/CE1 et CE2, les enfants de petite et moyenne s'installent pour la sieste accompagnés de Dominique et Véronique et les enfants du CM1/CM2, un temps d'activités leur seront proposés dans le cadre du PEDT par un animateur du Local Jeunes.

Les grandes sections sont soit dans la cour ou dans les salles du périscolaire pour un temps d'animation avec les animatrices du périscolaire.

Pour que chaque temps d'animation se passe au mieux, un tableau de mise à disposition de matériel (ballons, raquette, corde à sauter...) est affiché pour permettre à chaque classe de disposer du matériel tous les jours de la semaine.

De 13h35 à 13h45, le temps périscolaire se termine et les enseignants prennent le relais dans la cour jusqu'à la reprise des temps scolaires.

- Le mercredi :

A la sortie de l'école à 11h45, les enfants inscrits au repas sont accompagnés par les animatrices du périscolaire. De 12h30 à 13h, les enfants vont dans la cour d'école pour un départ échelonné.

- l'accueil du soir :

Il est organisé par Emmanuelle Mercier et Brigitte Oble pour les enfants de la maternelle et par Virginie Herman et Christelle Baloge pour les élémentaires. Selon les effectifs, Dominique Sabourault et Véronique Dissais peuvent être amenées à accompagner les groupes. L'accueil du soir est organisé comme tel :

- Le goûter :

A la sortie de l'école, de **16h00 à 16h30 du lundi au vendredi**, un goûter est servi au restaurant scolaire ou à l'extérieur selon la météo.

C'est un temps convivial, de détente et de partage. Les enfants de la maternelle sont dans une salle avec du mobilier adapté à leur âge et les enfants de l'élémentaire dans une autre salle.

Le menu du goûter est affiché à l'entrée de l'accueil périscolaire. Il est équilibré et varié.

Ce temps sert également à sensibiliser les enfants autour de l'éducation à la santé, en les responsabilisant sur l'hygiène et le non gaspillage.

Il est organisé pour l'élémentaire comme pour la maternelle, de façon à ce que les enfants soient responsables de la table qu'ils occupent, ils sont en autonomie pour tartiner et se servir à boire. A la fin du goûter, le responsable de table débarrasse et nettoie en présence d'une animatrice. Le responsable se porte bénévole à cette tâche ou alors un jeu est organisé pour le désigner, le responsable de table change chaque jour.

Pour un confort dans la salle du restaurant scolaire, côté élémentaire, les sacs d'école sont déposés sous le préau. Cela permet également aux animatrices de prendre les présences réelles et d'accompagner en toute sécurité les enfants jusqu'au goûter. Les classes maternelles sont accompagnées dès la sortie par les ATSEM jusqu'au restaurant scolaire.

- L'aide aux devoirs :

**Le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h15**, un créneau de  $\frac{3}{4}$  d'heure est proposé aux enfants pour qu'ils puissent faire leurs devoirs. Les enfants sont accompagnés par le référent périscolaire du « Local Jeunes ».

Les devoirs seront faits en lien étroit avec l'enseignant et les parents pour évaluer les réels besoin d'accompagnement de l'enfant. L'inscription est faite entre chaque période de vacances à vacances. Elle peut être réévaluée selon les avis des trois parties (parents/enseignants/référent périscolaire à l'aide aux devoirs).

- **Les activités des Rythmes Scolaires :**

**Le lundi et le vendredi de 16h30 à 17h30**, des activités dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Du Territoire – 2017) sont organisées par la mairie en collaboration avec les animateurs du « Local Jeunes ».

**Fonctionnement :**

Une inscription est souhaitée même si ces activités ne sont pas obligatoires. La fiche d'inscription est remise avant chaque période d'activités.

Pour le bien être de l'enfant et le confort de l'animateur, selon l'animation proposée, un nombre limité d'inscription est communiqué aux familles.

Pour les enfants en élémentaire, les intervenants viennent les chercher au restaurant scolaire.

Pour les enfants en maternelle, des panneaux indicatifs de l'activité sont placés sur les tables afin qu'ils se repèrent facilement. Les intervenants viennent directement chercher leur groupe aux tables. Pour ces enfants, ce créneau sera découpé en plusieurs phases : l'accueil et présentation de l'activité, la réalisation et le rangement et retour au calme.



Le lundi de 16h30 à 17h30.	Le vendredi de 16h30 à 17h30.
<p><b><u>Tap découverte :</u></b></p> <p>Les activités sont animées par des intervenants extérieurs provenant d'associations, de groupement d'employeurs ou avec une compétence particulière exerçant pour leur propre compte et les agents de la commune.</p> <p>L'intérêt est de faire découvrir aux enfants de nouvelles pratiques ou d'approfondir ce qu'ils ont pu déjà découvrir et aimé (LSF, Volley Ball, club info,...)</p> <p>Les activités seront proposées sur des périodes variables selon l'intérêt des enfants.</p>	<p><b><u>Le Vendredi Libre :</u></b></p> <p>Les activités sont aménagées le jour même.</p> <p>Pendant la pause méridienne, un panneau d'expression pour les activités sera affiché afin que les enfants qui sont inscrits à l'accueil périscolaire puissent vivre un temps d'animation qu'ils auront choisi.</p> <p>L'équipe d'animation périscolaire sera chargée de les mettre en place le soir même, sur une période plus ou moins longue (activités journalières ou micro-projets).</p>

• **Le départ vers la maison :**

L'accueil du soir est un moment important de retransmission de la journée de l'enfant auprès des familles. L'équipe d'animation périscolaire veille à ce que chaque départ soit individualisé.

## 4. L'ORGANISATION DES ACTIVITES, DE L'EQUIPE ET DES LOCAUX.

- *l'organisation des activités*

- le matin

Les enfants peuvent jouer librement, mais calmement. Il leur est proposé des activités comme des puzzles, les jeux de construction, le dessin, le coloriage et les jeux de société. Les enfants sont également intégrés à la thématique de l'année selon leur envies.

Ces activités sont réparties sur plusieurs tables et en accès libre.

- le soir.

Pour les enfants restant à l'accueil périscolaire, des activités manuelles, de groupe ou la possibilité de « ne rien faire » leur sont proposées. Selon les envies de chacun et dans le respect du groupe.

Les activités se font en **ateliers proposés par grands thèmes et selon les envies et propositions des enfants comme suit :**

### **Pour les + de 6 ans :**

#### **Coup de baguette magique à l'accueil périscolaire.**

(Projet autour du réaménagement de l'accueil, déco, fabrication de jeux en bois, ....).

### **Pour les - de 6 ans :**

#### **Il était une fois l'histoire d'une garderie...**

(Projet de fresque, découverte de la bande dessinée pour raconter ce qui se passe à l'accueil périscolaire et autres techniques de mise en scène).

### **De la GS au CM2 :**

#### **Une mosaïque avec l'école**

(Projet en lien avec l'école et plutôt sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)).

D'autres activités et créations manuelles seront proposées, selon les saisons pour les enfants qui ne sont pas inscrits aux activités des rythmes scolaires.

Les grands thèmes se dérouleront tout au long de l'année scolaire pour être valorisés à la fête d'école et à la fête périscolaire où les intervenants peuvent être amenés à venir raconter leurs échanges avec les enfants ainsi que des rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD sont envisagées.

- *l'organisation de l'équipe*

Animatrices du côté maternel :

Dominique SABOURAULT (CAP Petite Enfance et ATSEM de la classe PS/MS)

Emmanuelle MERCIER (BAFA, animatrice – de 6 ans)

Brigitte OBLE. (BAFA, animatrice – de 6 ans)

Animatrices du côté élémentaire :

Véronique DISSAIS. (CAP d'aide maternelle MS/GS).

Virginie HERMAN (BAFA, animatrice + de 6 ans)

Christelle BALOGE (animatrice + 6 ans)

Pour une bonne coordination de l'équipe, chaque animatrice s'approprie le projet pédagogique, donne son avis sur les différentes activités, décrit les difficultés rencontrées et essaie de trouver une solution en collaboration avec ses collègues. Chaque animatrice veille au bon fonctionnement de la mise en place des activités et associe les enfants au fonctionnement de l'accueil périscolaire en respectant les règles de vie et les consignes de sécurité

- *l'organisation dans l'espace :*

- Des tables sont mises à disposition pour les enfants, puisqu'elles servent aux activités, et aux jeux calmes.
- Un coin bibliothèque est aménagé avec une banquette au sol pour les moments calmes.
- Une table à lego est installée pour les jeux de construction.
- Un point d'eau est également disponible dans la pièce.
- Les sanitaires sont situés dans le couloir, et pour les -6ans, à côté de la salle de jeu.
- Des porte-manteaux sont également à disposition dans le couloir.
- Une salle est mise à disposition pour l'aide aux devoirs afin que les enfants se retrouvent dans un espace calme favorisant la concentration.
- Les espaces extérieurs sont également mis à disposition, une cour pour les élémentaires et une petite cour aménagée pour les – de 6 ans.

## 5. LES RELATIONS HUMAINES.

- avec les enfants :

Cette relation est permanente. L'équipe prend le temps de discuter, d'échanger et d'écouter. Les enfants peuvent exprimer leurs besoins, leurs envies, leurs désirs sur les différentes activités proposées au sein de l'accueil périscolaire.

- avec les parents :

Ce moment est privilégié, lorsque les parents ou autres personnes, emmènent ou viennent chercher les enfants. Il permet d'échanger entre parents et équipe d'animation sur les questions concernant leurs enfants à l'accueil périscolaire.

- avec les intervenants :

L'équipe d'animation tient au courant l'intervenant des éventuelles absences et l'interroge, au retour des activités, sur le bon déroulement de l'activité avec les enfants. En contrepartie, les intervenants sont censés prévenir d'une quelconque absence ou retard.

- avec les enseignants :

Toute l'équipe d'animation peut être un intermédiaire entre enseignants et parents sur une question/réponse concernant un enfant. Le projet pédagogique de l'accueil est transmis à l'équipe enseignante pour garder un lien avec l'école.

## 6. EVALUATION DU PROJET

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation veille :

- au bon accueil des enfants
  - à la sécurité physique, morale et affective des enfants
  - à la participation volontaire des enfants aux activités
  - à leur implication dans la vie collective
- 
- aux relations avec les parents, enseignants et partenaires
  - à leur accueil, leur implication et communication
  - aux respects des locaux et du matériel pédagogique

Comme l'année dernière, les moyens d'évaluation seront dans un premier temps un questionnaire de satisfaction sur l'accueil périscolaire et ses activités.

Chaque trimestre, une réunion de l'équipe pédagogique est planifiée afin d'évaluer et modifier si besoin le fonctionnement du projet pédagogique.